

Grisy-Suisnes : les habitants conquis par le projet de sauvetage du château

>[Île-de-France & Oise](#)>[Seine-et-Marne](#)>[Grisy-Suisnes](#)|Marine Legrand| 06 mai 2018, 12h57|



Grisy-Suisnes, samedi 5 mai. Le public a pu visiter le domaine de la Grange-le-Roy, habituellement fermé aux visiteurs. LP/Marine Legrand

Une réunion publique et une visite du Domaine de la Grange-le-Roy étaient organisées à Grisy-Suisnes le 5 mai pour présenter le vaste projet qui va réhabiliter le site grâce aux remblais de chantier du Grand Paris.

Les remblais des travaux du Grand Paris vont permettre de [sauver un château abandonné et son domaine](#) dans le village de Grisy-Suisnes. Les habitants se sont vus présenter le projet samedi 5 mai au matin lors d'une réunion publique puis d'une visite sur le site concerné : le domaine de la Grange-le-Roy. L'opération séduction-information a visiblement bien fonctionné. La trentaine de participants a avoué être séduite par le projet.

Concrètement, des millions de m² de terres inertes issues des travaux du Grand Paris (supermétro mais surtout logements et chantiers divers) seront déposés sur les 75 ha entourant le château par la société ECT, en lien avec la SAFER Ile-de-France. Ils recouvriront les

déchets pollués entreposés là depuis les années 1990 et provenant de la [construction du stade de France](#). Quelques mètres de terre végétale y seront ajoutés afin d'y planter des noyers et arbres pour bois de chauffage. Une ferme pédagogique verra le jour près des dépendances. Le tout sera accompagné d'une réhabilitation du château par un riche particulier, qui est en train d'achever son rachat.

« Ce projet me convient très bien, confie Michèle, une habitante. C'est magnifique, ils vont implanter une fondation culturelle dans le château, des vergers de noyers autour, recréer la perspective paysagère d'autrefois et en profiter pour aménager une voie sécurisée piétons-vélos de 5 km entre nos hameaux de Cordon, Suisnes, Grisy, le domaine et le futur collège de Coubert juste à côté. » « Et cela ne coûtera pas un euro à la mairie et aux habitants car l'opération sera autofinancée par la SAFER et ECT », apprécie François, venu de Briecomte-Robert.

« C'est une super initiative, une opportunité qui ne se représentera pas de sitôt et qui contribuera au rayonnement de notre région, estime Nicolas, un jeune père de famille de Grisy. Il y a trois châteaux dans notre ville mais on ne peut pas y entrer car ils sont privés, c'est frustrant. Ici, le site deviendra ouvert au public, avec une fondation d'arts numériques, une ferme pédagogique, des plantations... Cela me fait penser au [château de Rentilly](#), qui était à l'abandon. Un projet immobilier y capota, comme ici, avant d'être finalement restauré avec succès par l'agglomération de Marne et Gondoire. »

Côté environnement, les habitants ne s'inquiètent pas des milliers de m³ pollués présents : « Les sols vont être analysés, les gros déchets seront retirés, d'autres seront enfouis. Puis ils mettront une couche d'argile pour protéger du ruissellement et recouvriront de terres non polluées donc ça ira », selon Nicolas. « New York et San Francisco se sont bien faites sur des déchets », lance un habitant.

« C'était une vraie décharge ici : des gens ont déposé des batteries, des ordinateurs, des carcasses de voitures..., Est-ce que cela atteindra la nappe phréatique un jour ? », s'interroge Greg, un habitant. « Un curage superficiel sera fait là où il y a le plus de cochonneries avant de déposer les nouvelles terres inertes », rassure Jean-Marc Chanussot (SE), le maire. Une dépollution coûterait plusieurs dizaines de millions d'euros et ne pourrait être exhaustive, d'après la région Ile-de-France. L'idée a donc été abandonnée.

L'aménagement paysager doit être achevé d'ici à 5 ans, la réhabilitation du château d'ici à 10 ans.



Grisy-Suisnes, samedi 5 mai. L'édifice est dans un état de délabrement assez avancé. Il sera réhabilité. Et son parc sera réaménagé grâce à l'entreposage de déchets issus des travaux du Grand Paris. LP/Marine Legrand